



Je suis maçon ; mon patron m'a mis une mise a pied

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 8 mars 2007

Je suis maçon ; mon patron m'a mis une mise a pied de huit jours ma fait partir sur le champs car je fumais sur le chantier je precise qu il n y avait pas de charpente, que les quatre murs sans fermeture

Réponse :

Peut-être vous avat-il averti qu'il ne voulait pas que l'on fume sur le chantier ? Dans le cas contraire, cette décision est surprenante par son importance, à moins que ne se greffe un refus d'obéissances ur une demande de cesser de fumer ?